

Alger : vivre dans un hôtel

Autor(en): **Lamidi, Soulef**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[96] (2008)**

Heft 1518

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Alger: vivre dans un hôtel

Nombreuses sont les filles qui ont franchi le pas de l'interdit en Algérie. Elles ont bravé les préjugés pour s'émanciper et acquérir une certaine indépendance. Ces jeunes femmes ont quitté le «fief» parental pour vivre seules dans des hôtels ou des pensions de familles. Elles ont entre 28 et 32 ans et, presque toutes, sont actives et assument pleinement leur situation. Une situation, il faut bien le dire, qui ne fait pas l'unanimité au sein de la société algérienne.

Soulef Lamidi

Elles sont douanières, hôtesses d'accueil dans de grands hôtels de la capitale, médecins, enseignantes et... prostituées. Elles sont venues des quatre coins du pays. Elles habitent généralement dans des hôtels miteux et délabrés, situés dans des quartiers peuplés et populaires d'Alger. En apparence, elles n'ont rien en commun. Cependant, leur volonté d'indépendance et d'autonomie les réunissent. Leur refus de se soumettre au diktat de la société fait d'elles une sorte de caste de parias, qui vit en marge de la société.

Souâd est l'une de ces révoltées. Grâce à sa force et à sa détermination, elle a fini par faire admettre cet état de fait à ses parents d'abord et à son entourage ensuite. Depuis trois ans, Souâd vit seule. «De par ma nature, je suis du genre autonome. Après le déménagement de ma famille, je ne voulais pas abandonner mon travail à Alger. J'ai essayé d'habiter chez des proches, mais il y a eu incompatibilité profonde. Alors, j'ai décidé de me prendre en charge.», déclare-t-elle d'un ton ferme. Souâd, 27 ans et hôtesse d'accueil dans un hôtel cinq étoiles, affirme que son désir d'indépendance lui a été inculqué par ses parents: «Les us et traditions m'étouffent. J'ai horreur qu'on m'impose un mode de vie. Mon émancipation, je l'ai arrachée. Habiter dans un hôtel, un pensionnat ou louer un appartement - pour celles qui peuvent se le permettre - ne signifie pas que nous sommes des filles de mœurs légères. Je suis assez mature pour distinguer le bien

du mal. Je n'ai pas besoin d'une tutelle pour cela.».

Des murs et des lits

Les difficultés inhérentes au paiement de la location n'ont pas découragé ces jeunes femmes. Elles paient un loyer de 10 000 dinars (100 euros) par mois pour une chambre individuelle de trois mètres sur quatre et 5 000 dinars en cas de cohabitation. Les propriétaires de ces «gîtes» n'assurent en fait que des murs nus et des lits. Celles qui ont les moyens financiers aménagent un tant soit peu cet espace: «Nous ne pouvons pas vivre dans un endroit sans âme. Avec l'aide de ma colocatrice, nous avons essayé de rendre cette chambre «vivable». Nous avons acheté un téléviseur, une plaque chauffante et un meuble qui fait office d'armoire.» Nadia, chanteuse, et Nacère, serveuse dans un restaurant, se débrouillent tant bien que mal pour joindre les deux bouts. Même si le «proprrio» ne les bouscule pas pour le règlement du loyer, elles préfèrent ne pas accumuler les dettes.

Les temps changent et les mœurs aussi

Nadia et Nacère. Chacune d'elles a sa propre aventure liée aux rênes du destin. Une histoire ordinaire, mais qui a fini par une «insurrection». Mère d'un enfant, Nacère est divorcée. Ses parents ne voulaient plus d'elle à la maison. Ils ne la voyaient plus du même œil. «Une femme divorcée est une «bombe». Une bombe dont il faut se débarrasser le plus tôt possible. Nous vivons dans une société de machos. La femme n'a pas droit à l'erreur. Elle n'a pas droit à une deuxième chance. Mon père ne veut pas de moi à la maison parce qu'il me considère comme une source potentielle de déshonneur. Il a toujours été contre mon divorce. Il estime qu'une femme, une vraie, doit tout supporter de la part de son mari: les coups, les insultes... Une vie pareille, je n'en veux pas. J'ai alors décidé de prendre ma vie en main. Pour cela, il m'a fallu beaucoup de souffrances et de pleurs», nous a-t-elle confié. Ne pouvant plus réintégrer le domicile familial, elle a pris son courage à deux mains et a fait comprendre aux siens qu'elle ne resterait pas tributaire de leur bon vouloir. Nacère a cherché et trouvé un emploi pour assurer une rentrée d'argent régulière. C'est de cette façon qu'elle a réussi à concrétiser son indépendance.

Filles courage

Nadia et Nacère se partagent la même chambre depuis maintenant plus de deux ans: «Nous sommes originaires d'Alger. Nous n'avons pas coupé définitivement le cordon ombilical avec nos familles, mais nos visites se font de plus en plus rares. Les mentalités sont rigides. Nos proches n'arrivent pas ou ne veulent pas admettre qu'une femme puisse vivre seule et se prendre en charge. A leurs yeux, une femme doit toujours dépendre d'un homme. Les temps changent et les mœurs aussi. J'aime cette vie».

Du haut de ses 30 ans, Widad, administratrice dans un ministère, vit seule depuis presque dix ans: «Je suis native de Sétif, département de wilaya, située à quelque 600 kilomètres à l'est d'Alger. Je suis venue vivre dans la capitale après mon inscription à la faculté des sciences de l'information et de la communication. Après avoir passé quatre ans à la cité universitaire de Ben Aknoun, j'ai commencé à louer un appartement avec trois autres copines. Etant diplômée, je ne pouvais plus prétendre à une chambre à la cité universitaire. Il n'est pas toujours facile de cohabiter, mais c'est la seule solution qui se présente à moi pour le moment». Cette location se fait à coup de sacrifices: «Je perçois un salaire de 20 000 dinars algériens. Toutes mes économies, je les place dans la location car le propriétaire demande une avance de six mois minimum.»

Nadia, Nacère et les autres réfutent la vision étroite que la société porte sur elles. «La société algérienne nous blâme et nous juge. Vivre dans un hôtel n'a rien de honteux. Cela ne signifie pas que nous sommes à la merci du premier venu. Vivre loin de sa famille ne veut pas automatiquement dire que nous sommes des fugeuses ou des répudiées. C'est un choix et les autres doivent le respecter», s'accordent-elles à dire. Nadia et ses semblables revendiquent le droit à un logement décent et au respect de leur différence. «Nous exigeons le respect et le droit de vivre loin des regards inquisiteurs. Des regards qui nous jugent et nous accusent.»

D'un extrême à l'autre, les avis sur le cas de ces femmes divergent. Ainsi, entre rejet et tolérance, certains adoptent une attitude médiane, essayant de trouver des excuses aux unes et aux autres. Propriétaire d'une tôleterie située en face d'une pension de famille, M. Abdelkader observe ces filles depuis plusieurs années, précise-t-il. «Avant tout, je tiens à dire que nul n'a le droit de juger ces filles. Chacun-e doit mener sa vie comme bon lui semble. D'une façon ou d'une autre, elles ont été contraintes de loger dans un hôtel ou dans une pension familiale. Je les connais toutes. Elles sont correctes dans leur majorité et ont un comportement exemplaire. C'est pour cela que nous les considérons comme nos sœurs ou nos filles. Les habitants du quartier les laissent en paix.» Il précise cependant qu'il existe toujours des «brebis galeuses»...

Doit-on juger ces filles? Doit-on les blâmer? Ou alors tout simplement les accepter? Faut-il même se poser la question? Que ce soit par souci d'émancipation ou par contrainte, ces filles ont bouleversé un ordre établi.